

Mars 2018

n°244

**Compte-rendu  
de la réunion du  
6 mars 2018**

# Flash communal

## Grammond

### **Présents :**

- Patrice CARTERON (Maire)
  - Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
  - Maurice FULCHIRON (Adjoint)
  - Bruno GREGOIRE (Adjoint)
  - Solange POULAT
  - Séverine VILLEMAGNE
  - Olivier BONNEFOY
  - Marina VILLARD
  - Isabelle PONCET
  - Xavier GRANJON
  - Emmanuel ROUSSET
  - Gérard THIZY
  - Didier THELISSON
  - Danielle POULAT
- Absente excusée :**
- Karen BONNIER

### ▪ Visite du bâtiment Grataloup :

### ▪ Vote des subventions communales :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : AFR CLSH : 1.500 €, AFR Pôle jeunes : 4.000 € (sous réserve d'une justification de l'augmentation de la dépense), Sou des écoles (classe découverte) : 690 €, CEDO : 153 €, ADMR : 168 €, Association des infirmes cérébraux : 122 €, ADAPEI : 122 €, Prévention routière : 50 €, Ciné des Monts du Lyonnais : 494 €, Lire et faire lire : 100 €, BTP CFA Loire : 20 €, CFA Les Mouliniers : 20 €, Association Roannaise Pour l'Apprentissage : 40 €, lycée agricole Ressins : 20 €.

Pour les associations de Grammond : Familles Rurales, CEDO, ACCA, FNACA, Club de l'amitié, Sou des Ecoles, Tourisme et loisirs et Avenir Foot Pays de Coise, le Conseil décide de leur verser 150 € pour financer une partie de la location d'une salle communale.

La commune versera à l'Epi, la somme de 144 € correspondante à des remboursements de frais.

### ▪ Taux d'imposition 2018:

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 0,5 % les taux des 3 taxes directes locales ainsi la part communale de la taxe d'habitation sera désormais de 8,84 %, celle de la taxe foncière (bâti) de 17,30 % et celle de la taxe foncière (non bâti) de 39,14 %

### ▪ Redevance chauffage appartement Mme Guillaumond :

Au vu de l'évolution du prix du fioul au cours de l'hiver, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la redevance chauffage de Mme Guillaumond. Elle sera de 520 € par semestre.

### ▪ Première approche budgétaire :

Les réunions de préparation sont fixées et un premier point est fait sur les travaux ou achats à prévoir au cours de l'année : aménagement du local tracteur au stade du Flanchard, réfection des cheneaux et de la toiture du préau de l'école, changement de la fontaine à eau dans la classe de maternelle, acquisition d'un nouveau défibrillateur. En voirie, la réfection des chemins du Mas, de Claron et de la Janetière est prévue, la réalisation de ces travaux sera fonction du montant de subvention attribué. La liste des investissements sera complétée lors des réunions de préparation.

Le Conseil en profite pour remercier la mairie de la Fouillouse qui a fait don à la commune d'une lame de déneigement en parfait état dont elle n'avait plus l'utilité et qui correspond parfaitement aux besoins de notre commune.

### ▪ Compétence optionnelle « Eclairage public » par le SIEL:

Le SIEL propose, de redémarrer l'adhésion à la compétence « éclairage public » (maintenance et travaux), afin de profiter des nouveautés suivantes dès janvier 2018 :

- Durée de l'adhésion à 6 ans minimum, puis prolongation annuelle par tacite reconduction, la commune peut y mettre fin à sa convenance à partir de la 7ème année,
- Maintenance : Passage en investissement du changement systématique des sources

Le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler l'adhésion avec ces nouvelles conditions et souhaite attendre la fin réelle du contrat soit le 31 décembre 2018 pour négocier l'exclusion des éclairages des installations sportives lors de la signature du nouveau contrat. Ainsi l'année 2018 sera mise à profit pour se renseigner, sur les solutions moins onéreuses, qui pourraient être trouvées pour assurer la maintenance de ces équipements.

### ▪ Questions diverses :

- La convention pour la mise à disposition du broyeur par la CCMDL est renouvelée.
- Fibre optique : Au niveau des bâtiments communaux, des prises seront installées à la mairie, à l'école et au gymnase.

Mars 2018

n°244

## Informations diverses

### ✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **avril 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

### ✓ Rappel : inscriptions à l'école :

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2018-2019 se feront à l'école :

**les mardis 3 et 24 avril de 8h30 à 12h et de 13h45 à 15h45**

Les documents nécessaires : le livret de famille et le carnet de santé (vaccins obligatoires à jour)

Si ces jours ne vous conviennent pas, merci de prendre RDV avec la directrice, Anne Thizy, au 04-77-20-74-26

### ✓ Réunion publique pour un projet collectif photovoltaïque

La CCMDL est engagée dans une démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive) qui implique que **nous produisons autant d'énergie que nous en consommons d'ici à 2050**. Les Monts du Lyonnais ont encore un long chemin à parcourir puisqu'aujourd'hui, nous en produisons seulement 12%.

Un projet de société locale collective et participative est en cours, piloté par un groupe de citoyens et la communauté de communes. Il a été finalisé en janvier avec l'aide d'un cabinet-conseil.

Cette société locale de production a pour but de louer des toits à des particuliers, des entreprises, des agriculteurs, des industries ... pour y installer des panneaux photovoltaïques et exploiter l'électricité produite. Toutes les dépenses d'installation, de raccordement et d'assurances sont prises en charge par la société.

**Une réunion publique** pour présenter ce projet aura lieu **le jeudi 12 avril à 20 h à la salle d'œuvre**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thomas Robert 04.72.66.24.14 ou [monts.energies@gmail.com](mailto:monts.energies@gmail.com)

### ✓ Permanences juridiques gratuites au sein des Maisons de Services Au Publics

Vous habitez le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et vous avez des questions d'ordre juridique relatives à l'emploi, la famille, ou un litige quelconque : venez rencontrer un avocat au sein des Maisons de Services Au Public à St Symphorien sur Coise et à St Laurent de Chamousset.

**Ces consultations se font obligatoirement sur rendez-vous auprès d'une des MSAP :**

MSAP Nord  
122 avenues des 4 Cantons  
69930 St Laurent de Chamousset

**Tél 04 74 26 50 78**  
**Mail : [msap69930@cc-mdl.fr](mailto:msap69930@cc-mdl.fr)**

Prochaines dates prévues  
sur Saint Laurent de Chamousset :

- Mercredi 28 Mars
- Mercredi 18 Avril
- Mercredi 2 Mai
- Mercredi 16 Mai.

MSAP Sud  
57 rue des Tanneries  
69590 St Symphorien sur Coise

**Tel. 04 78 19 05 14**  
**Mail : [msap69590@cc-mdl.fr](mailto:msap69590@cc-mdl.fr)**

Prochaines dates prévues  
sur Saint Symphorien sur Coise :

- Mercredi 4 Avril
- Jeudi 19 Avril
- Jeudi 17 Mai
- Mercredi 6 Juin
- Jeudi 21 Juin